



VILLE DE LOURDES

Lourdes, le 3 mars 2021

Dossier suivi par : M.CORNU

Certificat d'adressage

Le Maire de la Ville de Lourdes, soussigné, certifie l'adresse et l'alignement des immeubles et parcelles cadastrales ci-dessous :

Section	N°	Lot	Rue/Voie	N°	
CD	162p	A	Rue Petite de la Paix	5	
		A	Rue du Foirail	3	
		B	Petite rue de la Paix	3	

Pour Le Maire
L'Adjoint Délégué,



Jean-Luc DOBIGNARD



PLAN DE SITUATION

(Echelle 1/500)

NB : le but de ce plan est uniquement une demande de certificat de numérotage.

(Réf : 20119/LOURDES)

